

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0012981

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1956 Société : 157197

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : BENCHEROUN ANISSA

Date de naissance : 18/05/1956

Adresse : 109, Rue Montaigne val fleuri CASABLANCA

Tél. : 06611465286 Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 04/04/23

Nom et prénom du malade : BENCHEROUN ANISSA Age : .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Infection urinaire

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) : Ben



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/04/23	Actes	500 DH		

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	04/04/23	408,80

### ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien Importa Veuillez	Montant des Soins	Coefficient	Coefficient des travaux
<img			

# Docteur Afaf BENJELLOUN

Gynécologue - Obstétricien

Diplômée de la faculté de médecine de Casablanca

Ancienne Interne du CHU Ibn Rochd

Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris



# الدكتورة عفاف بنجلون

اختصاصية في أمراض النساء والولادة

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء

طبيبة داخلية سابقاً بمستشفى ابن رشد

طبيبة داخلية سابقاً بمستشفيات باريس

Casablanca le

04/06/2023

الدار البيضاء في

- Baudetkron Anissa -  
- 2x les 1/2 le sac -  
- Saptur 1g -

31,90 x 2 31,90 Sachets 115,75

31,90 x 2 31,90 Sachets 115

403,80

245,44

- Les RHU S.P. 1/2 115

Pharmacie ABD HOURAIRA  
Dr. BELLEMILH HOURAIRA  
21, Bd Abi Houraira, "E"  
CASABLANCA  
+212 522 23 75

- Extramag 115

185، شارع الزرقطوني، إقامة الزرقطوني - شقة 2 - الطابق الثاني - المعريف - الدار البيضاء 20330

185, Bd, Zerkouni, Résidence Zerkouni - Appt 2 - 2<sup>nd</sup> étage - Maarif - Casablanca - 20330

البريد الإلكتروني : E-mail : benjellounaf@yahoo.fr - الهاتف : Fax : 05 22 25 18 61 - الفاكس : Tél. : 05 22 25 18 60 / 05 22 25 18 61

Patente : 35760632 - IF : 14403174 - ICE : 001651061000031

Importateur Exclusif  
BIOCODEX MAROC  
B.P 126 Nouaceur  
www.biocodex.ma

P.P.C.: 245,00 DH

Complément alimentaire, ce n'est pas un médicament  
CE N° DA20180511707DMP/20UCA/MA v4

10/5901



R.H.U.

**Docteur Afaf BENJELLOUN**  
Gynécologue - Obstétricien

Diplômée de la faculté de médecine de Casablanca  
Ancienne Interne du CHU Ibn Rochd  
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris



**الدكتورة عفاف بنجلون**  
اختصاصية في أمراض النساء والولادة

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء  
طبيبة داخلية سابقاً بمستشفى ابن رشد  
طبيبة داخلية سابقاً بمستشفيات باريس

Casablanca le 04.04.2023 الدار البيضاء في

*A. Benjelloun Bouss*

## ÉCHOGRAPHIE PELVIENNE

Utérus de taille et de structure normale

Ligne de vacuité : Vue *du fond*

Endomètre épaisse à *2 mm*

Ovaires : d'allure *physique*

Signature :

*D. AFAF BENJELLOUN GYNECOLOGISTE OBSTETRICIEN*  
185, Bd. Zerkouni - Résidence Zerkouni - Appt 2 - 2<sup>ème</sup> étage - Maarif - Casablanca - 20330  
Tél. : 05 22 25 18 60 / 05 22 25 18 61 - الهاتف : 05 22 25 77 02 - Fax : 05 22 25 18 61 - البريد الإلكتروني : benjellounafaf@yahoo.fr - E-mail : benjellounafaf@yahoo.fr  
Patente : 35760632 - IF : 14403174 - ICE : 001651061000031

185، شارع الزرقطوني، إقامة الزرقطوني - شقة 2 - الطابق الثاني - المعارف - الدار البيضاء - 20330  
185, Bd. Zerkouni, Résidence Zerkouni - Appt 2 - 2<sup>ème</sup> étage - Maarif - Casablanca - 20330  
البريد الإلكتروني : benjellounafaf@yahoo.fr - الهاتف : 05 22 25 77 02 - Fax : 05 22 25 18 61 - E-mail : benjellounafaf@yahoo.fr  
Patente : 35760632 - IF : 14403174 - ICE : 001651061000031

**Docteur Afaf BENJELLOUN**  
Gynécologue - Obstétricien

Diplômée de la faculté de médecine  
de Casablanca  
Ancienne Interne du CHU Ibn Rochd  
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris



**الدكتورة عفاف بنجلون**  
اختصاصية في أمراض النساء والولادة

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء  
طبيبة داخلية سابقا بمستشفى ابن رشد  
طبيبة داخلية سابقا بمستشفيات باريس

Casablanca le 04/04/23 الدار البيضاء في

The Benchekroun Anissa

facture

G: 200 DH

Eds 300 DH

Total 500 DH

Dr. AFAF BENJELLOUN  
GYNECOLOGUE OBSTETRICIEN  
185, Bd, Zerkouni, Résidence Zerkouni  
Appt 2 - 2<sup>ème</sup> étage - Maarif - Casablanca - 20330  
Tél. : 05 22 25 18 60 / 05 22 25 18 61 - le fax : 05 22 25 77 02 - E-mail : benjellounafaf@yahoo.fr  
Patente : 35760632 - IF : 14403174 - ICE : 001651061000031

TOSHIBA DR BENJELLOUN Araf-Gynecologue

Endocav

24/12/2002  
08:56:11



TOSHIBA DR BENJELLOUN Araf-Gynecologue

Endocav

24/12/2002  
08:56:09



TOSHIBA DR BENJELLOUN Araf-Gynecologue

Endocav

24/12/2002  
08:56:55

